

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA MATANIE**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Matanie tenue le 10 juin 2014 à 13 h 30 en la salle « Le Fleuve » de la MRC située au 2^e étage du 158, rue Soucy à Matane.

Présences :

MM. Réginald Desrosiers, maire de Sainte-Félicité
André Morin, maire de Grosses-Roches
Pierre Thibodeau, préfet et maire de Saint-Ulric

Absences (hors du territoire de la MRC):

MM. Jérôme Landry, maire de Matane
Roger Vaillancourt, maire de Saint-René-de-Matane

La séance est tenue sous la présidence du préfet, monsieur Pierre Thibodeau, maire de Saint-Ulric. Madame Line Ross, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 13 h 30.

Ordre du jour

- 1- Ouverture de la séance, constatation de l'avis de convocation et vérification du quorum;
 - 2- Adoption de l'ordre du jour;
 - 3- PNR II – Pacte rural 2007-2014 – Adoption du rapport des fonds produit par le MAMOT;
 - 4- Acquisition progiciel – préparation budgétaire;
 - 5- Sécurité publique – Dossier « Étude de l'offre de services en sécurité incendie sur le territoire de La Matanie » :
 - 5.1 Composition et formation d'un Comité technique;
 - 5.2 Composition et formation d'un Comité directeur;
 - 6- Offre de partenariat dans le cadre de la Fête nationale du Québec 2014;
 - 7- Suivi – dossiers GRH;
 - 7.1 Démission de monsieur Zaki Rachedi, poste de technicien en génie civil;
 - 7.2 Embauche au poste de technicien en génie civil;
 - 7.3 Cotisation à l'Association du design urbain du Québec au montant de 50 \$;
 - 7.4 Suivi résolution numéro 344-05-14;
 - 8- Mission en France – Autorisation paiement Assurance-Voyage;
 - 9- Projet de la MRC « Mise en valeur récréotouristique du site de la passerelle René-Lavoie » – Présentation du concept de parc;
 - 10- Projets à soumettre dans le cadre Programme de développement régional et forestier (PDRF) :
 - 10.1 Boisement et sentiers du « Carrefour de La Matanie »;
 - 10.2 Amélioration d'un chemin multi usages dans la Réserve faunique de Matane;
 - 11- Nomination d'un représentant délégué à l'assemblée générale annuelle de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du BSL;
 - 12- Projet régional éolien BSL – Étapes à venir;
 - 13- Fiducies Avenir d'enfants / Québec en forme;
 - 14- Période de questions;
 - 15- Fermeture de la séance.
-

RÉSOLUTION 347-06-14

CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION, VÉRIFICATION DU QUORUM ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du comité administratif forment le quorum, constatent l'avis de convocation dûment signifié par la directrice générale et secrétaire-trésorière, en mains propres en date du 21 mai 2014, pour la tenue de la séance extraordinaire;

CONSIDÉRANT QUE les membres du comité administratif ont pris connaissance de l'ordre du jour;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur André Morin et résolu à l'unanimité :

DE tenir une séance extraordinaire du comité administratif de la MRC et d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 348-06-14

PNR II – PACTE RURAL 2007-2014 – ADOPTION DU RAPPORT DES FONDS PRODUIT PAR LE MAMOT

CONSIDÉRANT QUE les membres du comité administratif de la MRC de La Matanie ont pris connaissance du Rapport des fonds du Pacte rural 2007-2014 dans le cadre de la *Politique nationale de la ruralité II*;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Réginald Desrosiers et résolu à l'unanimité :

D' le Rapport des fonds du Pacte rural 2007-2014 dans le cadre de la *Politique nationale de la ruralité II* préparé par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 349-06-14

ACQUISITION PROGIciel – PRÉPARATION BUDGÉTAIRE

CONSIDÉRANT la proposition de *PG Solutions* pour la fourniture d'un progiciel pour la préparation budgétaire;

CONSIDÉRANT QUE selon la directrice générale et la directrice à la gestion financière l'acquisition de ce progiciel permettra des liens avec l'historique de la comptabilité, d'économiser du temps et de réduire les risques d'erreur de transcription de données lors de l'élaboration des prévisions budgétaires;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur André Morin et résolu à l'unanimité :

QUE les membres du comité administratif acceptent la proposition de *PG Solutions*, au montant de 4 250 \$, plus les taxes applicables, pour l'achat d'un progiciel pour la préparation budgétaire, incluant les logiciels d'exploitation et utilitaires (SQL Server 2008 STD), le transfert et conversion de données, la mise en route, la formation d'une journée et l'accompagnement;

QUE l'acquisition soit financée en utilisant le surplus cumulé;

D'autoriser la directrice générale à signer les documents pertinents pour donner effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 350-06-14

SÉCURITÉ PUBLIQUE – DOSSIER « ÉTUDE DE L'OFFRE DE SERVICES EN SÉCURITÉ INCENDIE SUR LE TERRITOIRE DE LA MATANIE » – COMPOSITION ET FORMATION D'UN COMITÉ TECHNIQUE

CONSIDÉRANT QU'à la suite de la rencontre avec les représentants du ministère de la Sécurité publique, les membres du Conseil de la MRC ont convenu de la composition du comité technique qui travaillera avec le MSP pour la réalisation de l'étude d'optimisation de l'offre de services en sécurité incendie (SSI) sur le territoire de la MRC;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Réginald Desrosiers et résolu à l'unanimité :

QUE le comité administratif de la MRC confirme la composition du comité technique comme suit :

- M^{mes} Yvette Boulay, directrice générale de Saint-René-de-Matane;
Louise Coll, directrice générale de Saint-Ulric;
Lyne Fortin, directrice générale de Les Méchins;
Line Ross, directrice générale de la MRC de La Matanie;
- MM. Gaétan Bergeron, directeur, SSI de Saint-Ulric;
Marc-Olivier Bilodeau, chef division prévention, SSI de Matane;
Adam Coulombe, directeur general de Baie-des-Sables;
Pierre Dugré, directeur, SSI de Matane;
Steve Lavoie, chef division prévention, SSI de la MRC de La Matanie;
Gilles Malouin, directeur général de la ville de Matane;
Jimmy Marceau, directeur, SSI de la MRC de La Matanie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 351-06-14

SÉCURITÉ PUBLIQUE – DOSSIER « ÉTUDE DE L'OFFRE DE SERVICES EN SÉCURITÉ INCENDIE SUR LE TERRITOIRE DE LA MATANIE » – COMPOSITION ET FORMATION D'UN COMITÉ DIRECTEUR

CONSIDÉRANT QU'à la suite de la rencontre avec les représentants du ministère de la Sécurité publique, les membres du Conseil de la MRC ont convenu de la composition du comité directeur qui travaillera avec le MSP pour la réalisation de l'étude d'optimisation de l'offre de services en sécurité incendie (SSI) sur le territoire de la MRC;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur André Morin et résolu à l'unanimité :

QUE le comité directeur soit composé des membres du Conseil de la MRC de La Matanie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 352-06-14

OFFRE DE PARTENARIAT DANS LE CADRE DE LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC 2014

CONSIDÉRANT l'offre de partenariat de la Société d'Action nationale de Matane afin de contribuer à la réussite des Journées de la Fête nationale du Québec 2014;

CONSIDÉRANT QUE la demande consiste à

- mettre à la disposition de la population de La Matanie, de 20 h 30 à minuit, le lundi 23 juin, un minibus qui fera la navette entre Les Galeries du Vieux Port et le site du Barchois, lieu où se dérouleront les célébrations de la Fête nationale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Réginald Desrosiers et résolu à l'unanimité :

QUE les membres du comité administratif autorisent le financement, par la MRC de La Matanie, des frais pour l'utilisation, de 20 h 30 à minuit le lundi 23 juin, d'un minibus qui fera la navette entre Les Galeries du Vieux Port et le site du Barchois, à l'occasion des célébrations de la Fête nationale du Québec 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 353-06-14

DÉMISSION DE MONSIEUR ZAKI RACHEDI, POSTE DE TECHNICIEN EN GÉNIE CIVIL

CONSIDÉRANT la lettre de démission de monsieur Zaki Rachedi informant la direction générale de son départ, effectif à compter du 16 mai 2014, pour des motifs familiaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Réginald Desrosiers et résolu à l'unanimité :

QUE les membres du comité administratif de la MRC de La Matanie acceptent la démission de monsieur Zaki Rachedi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 354-06-14

EMBAUCHE DE MONSIEUR ATEF BEN ABDALLAH AU POSTE DE TECHNICIEN EN GÉNIE CIVIL

CONSIDÉRANT QU'en raison de la démission en date du 16 mai 2014 du technicien en génie civil de la MRC de La Matanie, il y a lieu combler le poste vacant;

CONSIDÉRANT QUE lors des entrevues de sélection effectuées en mars 2014, par le comité de sélection, deux candidatures avaient été retenues pour le poste de technicien en génie civil, dont celle de monsieur Atef Ben Abdallah;

CONSIDÉRANT QU'avec l'accord du préfet, monsieur Pierre Thibodeau, et de monsieur André Morin, celui-ci ayant participé au comité de sélection en mars 2014, la directrice générale a contacté monsieur Atef Ben Abdallah pour vérifier si celui-ci avait toujours de l'intérêt pour le poste;

CONSIDÉRANT la confirmation de monsieur Atef Ben Abdallah de son intérêt pour le poste de technicien en génie civil et des modalités;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable au comité administratif des membres ayant participé au comité de sélection;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Réginald Desrosiers et résolu à l'unanimité :

QUE les membres du comité administratif autorisent l'embauche de monsieur Atef Ben Abdallah comme technicien en génie civil, poste régulier temps complet 32,5 heures/semaine en période hivernale (32 semaines) et de 40 heures/semaine en période estivale (22 semaines), avec date d'entrée en fonction le 9 juin 2014;

QUE le salaire soit établi, à l'échelon II de la classe II, selon la grille salariale de l'année 2014 de la convention collective, soit un taux horaire de 21,12 \$;

QUE monsieur Atef Ben Abdallah sera assujéti aux dispositions de la convention collective en vigueur, notamment une période de probation de six (6) mois.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 355-06-14

COTISATION À L'ASSOCIATION DU DESIGN URBAIN DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT QUE lors de l'embauche de monsieur Matthieu Déborbe (résolution numéro 148-03-14), le remboursement des frais reliés à l'inscription comme urbaniste-stagiaire à l'*Ordre des urbanistes du Québec* a été autorisé;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Matthieu Déborbe a reçu depuis peu un diplôme de maîtrise en Design urbain de l'Université Laval et a demandé s'il était admissible afin d'obtenir un remboursement des frais de cotisation à l'*Association du design urbain du Québec* celle-ci étant une association professionnelle;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur André Morin et résolu à l'unanimité :

QUE le comité administratif de la MRC de La Matanie autorise le remboursement des frais de cotisation à l'*Association du design urbain du Québec*, au montant de 50 \$, pour monsieur Matthieu Déborbe, urbaniste-stagiaire, au poste de conseiller en urbanisme de la MRC, et autorise la directrice générale à payer cette cotisation annuelle à l'avenir.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 356-06-14

RECOMMANDATION AU CONSEIL DE LA MRC – SUIVI RÉSOLUTION NUMÉRO 344-05-14

CONSIDÉRANT le processus de mise en place du Service régional de génie civil et les nombreuses activités réalisées par le directeur du service;

CONSIDÉRANT les principes de relation de travail et l'importance de la décision;

CONSIDÉRANT certains éléments de faits, la recommandation du comité de relations de travail et l'intérêt des parties;

CONSIDÉRANT QU'il y aura lieu d'établir des balises afin que les municipalités tiennent compte que le service est en phase de mise en place;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur André Morin et résolu à l'unanimité :

QUE le comité administratif de la MRC recommande au Conseil de confirmer la fin de la probation et l'embauche permanente de monsieur Marc Lussier en date du 28 avril 2014, et ce, conformément aux modalités prévues à la résolution d'embauche.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 357-06-14

MISSION EN FRANCE – AUTORISATION PAIEMENT ASSURANCE-VOYAGE

CONSIDÉRANT la participation du préfet à la mission en France entre le 14 et le 21 juin 2014 organisée par la CRÉ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Réginald Desrosiers et résolu à l'unanimité :

QUE le comité administratif de la MRC autorise le paiement de 132,58 \$ à Inter-Voyage Rimouski pour l'assurance-voyage

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 358-06-14

PROJET DE LA MRC « MISE EN VALEUR RÉCRÉOTOURISTIQUE DU SITE DE LA PASSERELLE RENÉ-LAVOIE » – PRÉSENTATION DU CONCEPT D'AMÉNAGEMENT

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre du projet, les professionnels de la MRC ont élaboré une proposition d'aménagement du site, laquelle est présentée au comité par monsieur Mathieu Deborde, détenteur d'une maîtrise en Design urbain de l'Université Laval et urbaniste-stagiaire pour la MRC;

CONSIDÉRANT la présentation, l'échange et les délais serrés pour la réalisation, à l'été 2014, du projet;

CONSIDÉRANT QUE la première étape est l'acceptation du concept pour permettre, par la suite, l'élaboration des estimés budgétaires et des devis de soumission;

CONSIDÉRANT QUE le projet pourra, au besoin, être réalisé en différentes phases et que des discussions doivent avoir lieu avec la ville de Matane, propriétaire des terrains voisins et du camping municipal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Réginald Desrosiers et résolu à l'unanimité :

QUE le comité administratif de la MRC accepte le concept d'aménagement présenté pour le « Carrefour Nature de La Matanie » et autorise la poursuite des étapes subséquentes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 359-06-14

PROJET À SOUMETTRE DANS LE CADRE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET FORESTIER (PDRF) – BOISEMENT ET SENTIERS DU « CARREFOUR NATURE DE LA MATANIE »

CONSIDÉRANT le projet de mise en valeur récréotouristique du site de la passerelle René-Lavoie, et d'aménagement du Carrefour Nature de La Matanie;

CONSIDÉRANT QUE le projet présenté répond à plusieurs des objectifs du PDRF :

- Forte vocation récréotouristique (VTT, motoneige, camping, etc.);
- Retombées environnementales, par la stabilisation des berges sous la passerelle, plantation d'espèces indigènes, revégétalisation d'une forêt dégradée;
- Mise en valeur du milieu forestier régional;
- Mise en valeur de la rivière Matane (rivière à saumons).

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur André Morin et résolu à l'unanimité :

QUE le comité administratif de la MRC autorise le dépôt du projet dans le cadre du Programme de développement régional et forestier (PDRF) dont le montant est estimé à 26 831 \$ et mandate madame Eugénie Arsenault, ing. f., à signer les documents requis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 360-06-14

PROJET À SOUMETTRE DANS LE CADRE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET FORESTIER (PDRF) – AMÉLIORATION D'UN CHEMIN MULTIUSAGES DANS LA RÉSERVE FAUNIQUE DE MATANE

CONSIDÉRANT le projet d'amélioration de la route 1, chemin d'accès à l'entrée de l'accueil John dans la Réserve faunique de Matane, pour l'ensemble des utilisateurs du territoire de La Matanie;

CONSIDÉRANT QUE sur le premier 8 km de tronçon de cette route principale, des portions de chemins doivent être améliorés, principalement pour des raisons de sécurité, plusieurs courbes sont très dangereuses;

CONSIDÉRANT QUE le projet consiste donc à corriger les courbes les plus hasardeuses de la route 1 en construisant environ 2,3 km de nouveaux chemins, et que sur toute la longueur du 8 km, il faudra corriger le drainage et refaire les traverses de cours d'eau déficientes;

CONSIDÉRANT QUE le projet présenté répond à plusieurs des objectifs du PDRF et requiert une mise de fonds de 10 000 \$ du fonds TPI de la MRC;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Desrosiers et résolu à l'unanimité :

QUE le comité administratif de la MRC autorise le dépôt du projet dans le cadre du Programme de développement régional et forestier (PDRF) pour une demande de financement de 40 223 \$ et mandate madame Eugénie Arsenault, ing. f., à signer les documents requis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 361-06-14

NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT DÉLÉGUÉ À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'AGENCE RÉGIONALE DE MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES DU BSL

CONSIDÉRANT QUE les MRC peuvent être membre sans frais et désigner un représentant pour l'assemblée générale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur André Morin et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le renouvellement du *membership* de la MRC de La Matanie à l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Bas-Saint-Laurent et de désigner madame Line Ross, directrice générale, à titre de personne autorisée pour les démarches d'ordre administrative avec l'Agence;

DE désigner monsieur Jocelyn Bergeron, maire de Saint-Jean-de-Cherbourg, à titre de représentant de la MRC de La Matanie à l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Bas-Saint-Laurent avec droit de vote pour l'assemblée générale et, advenant que celui-ci ne soit pas disponible, de désigner monsieur Jean-Pierre Chouinard, maire de Saint-Léandre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Projet régional éolien BSL – Étapes à venir

RÉSOLUTION 362-06-14

FIDUCIES AVENIR D'ENFANTS / QUÉBEC EN FORME

CONSIDÉRANT QUE la MRC de La Matanie est fiduciaire pour la démarche COSMOSS depuis le 1^{er} avril 2014;

CONSIDÉRANT les discussions concernant les fiducies Avenir d'enfants et Québec en forme et l'importance de leur implication financière, pour le territoire de la MRC de La Matanie, dans le cadre de la démarche COSMOSS;

CONSIDÉRANT l'échéance prochaine du 1^{er} juillet 2014 et les formalités à compléter pour le transfert de fiduciaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Réginald Desrosiers et résolu à l'unanimité :

QUE le comité administratif de la MRC autorise la directrice générale à confirmer que la MRC de La Matanie sera fiduciaire pour Avenir d'enfants et Québec en forme, à compter du 1^{er} juillet 2014, et à amorcer les démarches administratives pour le transfert des fiducies;

QUE madame Line Ross, directrice générale et secrétaire-trésorière, et/ou madame Nancy Desrosiers, directrice à la gestion financière, soient autorisées à signer les documents requis pour et au nom de la MRC de La Matanie à titre de fiduciaire;

QUE le comité administratif de la MRC souhaite toutefois que la démarche se poursuive avec la Conférence régionale des éluEs (CRÉ) afin de trouver une solution régionale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

RÉSOLUTION 363-06-14

Il est proposé par monsieur André Morin et résolu à l'unanimité de fermer la séance.
Il est 17 h 17.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(signé)

Pierre Thibodeau
Préfet

(signé)

Line Ross, M.B.A.
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, soussigné, Pierre Thibodeau, préfet de la MRC de La Matanie, ayant signé le présent procès-verbal, reconnait et considère avoir signé toutes les résolutions qui y sont contenues.

(signé)

Pierre Thibodeau, préfet